

103 av. Henri Barbusse
83000 TOULON

06 32 07 30 32
04 94 93 25 80
www.agalis.fr

Conditions de déroulement de la prestation.

Une présentation de l'organisme est mise à disposition dans la salle d'accueil.

La convocation est adressée au stagiaire par mail, avant l'entrée en formation.

Le règlement intérieur est remis au stagiaire le premier jour d'entrée en formation. Il est à disposition dans l'espace d'accueil et également dans le livret d'accueil.

Le livret d'accueil est transmis au stagiaire en format papier s'il le désire mais aussi dans un dossier spécial stagiaire sur chaque ordinateur.

Les conditions générales d'utilisation sont consultables sur notre site internet et dans la pièce d'accueil de l'organisme.

Ces documents peuvent être envoyés par mail sur demande du stagiaire.



103 av. Henri Barbusse
83000 TOULON

06 32 07 30 32
04 94 93 25 80
www.agalis.fr

Présentation de l'organisme AGALIS.

Création : 29/01/2008

Siret : 502 103 682 00014

Naf : 8559A

Déclaration d'activité : 93 83 03912 83

Adresse postale : 428 avenue François Nardi – 83000 Toulon

Adresse formation : 103 avenue Henri Barbusse – 83000 Toulon

Gérant : Patrick Scherrer – 06 76 09 63 02 – patrick@agalis.fr
Formateur en PAO / Web
Formateur Titres Professionnels

Associée : Florence Scherrer – 06 32 07 30 32 – florence@agalis.fr
Formatrice PAO- Bureautique
Responsable session Titres Professionnels.

Nombre de stagiaires formés : 736 – de 2008 à 2019

103 av. Henri Barbusse
83000 TOULON

06 32 07 30 32
04 94 93 25 80
www.agalis.fr

Parcours :

En 2008 nous formons des commerçants, artisans, salariés aux outils de PAO / création de site internet et autres thématiques (Bureautique, anglais, comptabilité, hygiène alimentaire ...).

En 2012, nous formons également, des stagiaires au Titre Professionnel Infographiste Metteur en Page et obtenons, auprès de la DIRECCTE PACA, l'agrément pour organiser des sessions de validation à ce titre.

Ce titre professionnel, ayant évolué en décembre 2018, nous avons obtenu un nouvel agrément jusqu'en 2023 – (90,8 % de réussite totale - toutes versions confondues, sur 8 sessions de validation).

En 2014, nous mettons en place des formations au Titre professionnel Multimédia et obtenons auprès de la DIRECCTE PACA, l'agrément pour organiser des sessions de validation pour ce titre.

Ce titre professionnel a été remplacé en 2016 par Designer Web, nous avons obtenu un nouvel agrément jusqu'en 2019 qui a été prolongé jusqu'en juillet 2021 – (100 % de réussite totale - toutes versions confondues).

En janvier 2017 nous avons effectué une demande de référencement DATADOCK, la demande a été validée.

En 2017 nous étions sur un projet de demande de référencement pour entrer dans une démarche de qualité. Le projet n'a pas été finalisé suite aux incertitudes de réforme de la formation.

103 av. Henri Barbusse
83000 TOULON

06 32 07 30 32
04 94 93 25 80
www.agalis.fr

Les différents publics de l'organisme.

En fonction du public que nous accueillons dans notre organisme nous étudions les objectifs de chacun et adaptons le programme et l'animation de nos formations.

Les chefs d'entreprise ont des besoins très ciblés, et veulent aller à l'essentiel, rapidement et efficacement, nous proposons des formations de courte durée – 24 à 35h – et travaillons exclusivement sur leur projet.

Nous proposons des formations en Inter ou Intra, les lundis (jour de fermeture des commerces) et/ou les autres jours de la semaine. Nous pouvons, également, intervenir le matin, l'après-midi, entre midi et deux et le soir.

Financements possibles : AGEFICE – CMAR - FIFPL

Les salariés doivent acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de leur travail, avec ou sans besoin de certification professionnelle, nous proposons, différents modules de formation – 35 h à 70 h par module.

Nous proposons des formations, en journée ou demi-journée, en inter ou intra pour les salariés qui se forment sur demande de leur patron.

Pour les salariés qui souhaitent se former en dehors des heures de travail, nous proposons d'intervenir en inter ou intra, le soir, entre mid-le jour de repos et le samedi.

Financements possibles :

OPCO – Plan de développement des compétences, dispositif PRO-A.

CPF – Compte personnel de formation.

CPF de transition professionnelle – CPIR (commissions paritaires interprofessionnelles régionales – (FONGECIF).

Les demandeurs d'emploi, doivent s'adapter aux besoins du marché de l'emploi, nous proposons différents modules - 35 h à plus de 200 h en fonction des besoins et des compétences à acquérir.

Financements possibles :

AIF – Aide individuelle à la formation.

CPF – Compte personnel de formation.

Les formations certifiantes – Titres Professionnels – le programme de formation est établi en fonction du référentiel, le nombre d'heures est évalué en fonction des compétences à acquérir.

Financements possibles :

FAF des indépendants : AGEFICE – CMAR – FIFPL

OPCO – Plan de développement des compétences, dispositif PRO-A.

CPF – Compte personnel de formation.

CPF de transition professionnelle – CPIR (commissions paritaires interprofessionnelles régionales – (FONGECIF).

AIF – Aide individuelle à la formation.

CPF – Compte personnel de formation.

Ces formations, tout public, sont composées de plusieurs modules correspondants chacun à un bloc de compétences - CCP. Les stagiaires peuvent s'inscrire pour la totalité de la formation et valider en fin de parcours le titre professionnel.

Ils peuvent également, s'inscrire pour un ou plusieurs blocs de compétences et valider en fin de parcours, un ou plusieurs CCP.

Chaque module peut être décliné en simple acquisition de compétences. Dans ce cas il n'y a pas de certification en fin de parcours.

Les supports de cours sont en téléchargement sur notre serveur – PDF Adobe. Sur demande, un support de cours papier – édition Eni – peut être transmis aux stagiaires.

Quel que soit le public, nous assurons une assistance pédagogique après la formation et les stagiaires peuvent nous contacter par téléphone ou mail et poser toutes questions.